

Tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens.

Sade

I INNOV. DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Université du Littoral, Dunkerque

N°3 - Septembre 1997

EDITORIAL

L'apothéose du marché !

L'économie politique a définitivement été mangée par son rejeton. À force de prendre les conséquences (le marché) pour des causes et les causes (l'histoire des organisations sociales) pour des "facteurs exogènes", la théorie se stérilise.

"Laissez le marché agir" ou "ménager les marchés", etc. De son côté, la politique économique perd sa substance et laisse les acteurs économiques se... débrouiller. Le marché purifie, juge et punit : les gagnants gagnent ; les perdant, perdent.

C.Q.F.D.

SOMMAIRE

Au Carrefour des Rencontres

Ateliers d'*Innovations* : Guiheux, Caire, Duval – Séminaires "Économie et Innovation" – La "Toile" de RII, la recherche en réseaux – Table Ronde "Observation et prospective économique".

Pages 2-3

La Recherche en Marche

Publications des chercheurs de RII – Les échos de la recherche : Espace Marx, Observatoire de la Mondialisation,...

Pages 3-5

Clin d'œil

Un point de vue sur la mondialisation.

Page 5

Le Point sur...

"Le travail bradé, Automatisation, mondialisation, flexibilité", Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis.

Pages 6-7

Les Rendez-Vous de R.I.I.

Soutenance de thèse de doctorat : Blandine Laperche – Ateliers d'*Innovations* : 1997-1998 – Exposition photographique "Mémoires de port et d'industries du Nord. Clichés dunkerquois".

Page 8

Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis ♦ Rédacteurs : Renaud Bellais et Jérôme Ziel.

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est animé par Dimitri Uzunidis et Sophie Boutillier. Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université du Littoral.

Lab.RII – Université du Littoral-Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59240 DUNKERQUE

☎ : 03.28.23.71.34 ou 03.28.23.71.47 – fax : 03.28.23.71.10 – email : uzunidis@univ-littoral.fr

Au Carrefour des Rencontres

Ateliers d'Innovations

- **Entrepreneurs asiatiques (12 mai)**

Gilles Guiheux, Directeur de l'Institut du Monde Asiatique et de l'Océan Pacifique, Université d'Artois.

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont une composante essentielle de l'économie taiwanaise, comme en témoigne leur part des exportations de l'île : 60%. Les chefs de PME ont été incités à entrer dans le monde des affaires "par défaut", parce que la politique et la fonction publique étaient accaparées par les Chinois originaires du continent membres Kuo-min-tang, le parti dominant sur l'île après 1949.

La croissance des PME se fonde dans les années 1960 sur les contrats de sous-traitance passés avec les multinationales souhaitant délocaliser leur production. À présent, leur croissance se fonde sur la remontée des filières technologiques, et si la relation de donneur d'ordre à sous-traitant se maintient avec les multinationales, les PME taiwanaises ont désormais accès à des phases plus nobles du processus de production – design, développement de logiciels, etc. – tandis qu'elles délocalisent leurs activités de main-d'œuvre vers le Continent.

- **La Précarisation des jeunes (9 juin)**

Guy Caire, Université de Paris X-Nanterre.

La précarisation des jeunes se manifeste par les types d'emplois qui leur sont aujourd'hui réservés : temps partiel, contrat à durée déterminée, ou encore intérim. Par ailleurs les "périodes grises" (stages, apprentissages), au cours desquelles la situation des jeunes est ambiguë – sont-ils encore étudiants ou déjà actifs ? – se développent en s'allongeant. Face à cette détérioration, les institutions destinées à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes semblent en panne : l'Université tend à devenir l'antichambre de l'ANPE et la famille a du mal à maintenir sa cohésion si l'un de ses membres (conjoint, enfant) est au chômage.

Plus que jamais, une initiative forte de l'État est indispensable, afin de prendre à bras le corps le problème de la précarisation : la valorisation culturelle des jeunes (*via* le hip-hop) doit être complétée par leur valorisation économique, à l'aide de structures éducatives et/ou professionnalisées adaptées.

- **Les Nouveaux habits du taylorisme (30 juin)**

Guillaume Duval, *Alternatives Économiques*.

Comment réagir face à la vogue des ouvrages d'économistes annonçant la fin des "temps modernes" et le passage généralisé à un travail créatif, "sympa" et efficace ? Devant tant d'enthousiasme, on reste sceptique.

Malgré une rupture apparente dans le mode d'organisation de la production, les caractéristiques du taylorisme demeurent : 1) derrière la différenciation apparente des produits, la standardisation des composants s'accroît ; 2) la séparation entre les concepteurs et les exécutants demeure ; 3) la décomposition et la simplification des tâches continuent de progresser, grâce aux technologies de l'information ; 4) la figure du contremaître, même si elle est formellement absente, n'en reste pas moins incarnée par un travailleur *primus inter pares* ; 5) la qualité, véritable obsession chez Taylor, est aujourd'hui plus que jamais mise en avant.

Séminaires Économie et Innovation

- **Mondialisation, firmes multinationales et investissements étrangers (23 mai 1997)**

Maguy Sommeville et **Arnaud Langlet** offrent un point de vue théorique sur les acteurs-clefs de la mondialisation – les firmes multinationales et les flux d'investissements étrangers directs. Une firme se "multinationalise" à partir du moment où elle possède plusieurs filiales à l'étranger, ce qui l'oblige à adopter une organisation et une stratégie mondiales, en matière de recherche-développement, de production, et de commercialisation.

La théorie libérale a du mal à prendre en compte les IED, car l'égalisation du prix des facteurs de production "tue" leur mobilité. En fait, d'autres éléments interviennent (attractivité des territoires, constitution des FMN en monopoles, exploitation de l'écart technologique), afin d'expliquer les différences internationales des prix de production. Depuis les années 1980, l'intensification des IED, dans un contexte de déréglementation, est la conséquence de la concurrence accrue entre les FMN.

- **L'information scientifique et technique comme moyen de production (26 septembre 1997)**

La concurrence capitaliste, qui exige le renouvellement constant des moyens de production, est à l'origine – au sein des systèmes nationaux d'innovation – de la combinaison des informations scientifiques et techniques (IST) en ensembles informationnels systématiquement intégrés dans les processus de production. **Blandine Laperche** montre que la succession erratique de périodes de croissance et de crise lors des mouvements longs d'accumulation multiplie les modalités d'appropriation des IST. Au travail et aux droits de propriété intellectuelle s'ajoutent la grande taille des firmes et leurs relations étroites avec les pouvoirs politiques et financier qui réduisent le nombre de ceux qui ont accès aux externalités produites par l'innovation technologique.

En définitive, l'IST est marquée du sceau de la production industrielle capitaliste et la société de l'information, ou de la connaissance, n'est qu'une réalité comptable qui s'explique par l'adaptation organisationnelle des firmes aux exigences du marché.

Compte-rendu de la thèse : *Appropriabilité de l'information scientifique et technique, innovation et normalisation des techniques de production.*

La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

- ***Création de la cellule de transfert "Recherche Universitaire et Études Économiques" (RUEE)***

Dans le cadre de la politique de l'Université du Littoral visant à développer les collaborations avec les entreprises et les collectivités locales, le laboratoire RII s'est doté d'une cellule de transfert des savoirs universitaires vers le monde professionnel. Les prestations offertes, telles que la collecte et l'analyse de données en vue de produire des études de marché et/ou des indicateurs socio-économiques synthétiques, positionnent RUEE comme un outil d'aide à la décision pour les acteurs économiques locaux.

Table Ronde "Observation et prospective économique", 23 juin 1997

Cette journée de travail visait à fédérer le laboratoire RII et ses partenaires institutionnels autour d'un projet : la création d'un observatoire économique. Le laboratoire a mis en valeur les compétences de ses équipes de recherche. En vue d'un développement durable du Dunkerquois, il est nécessaire de se donner les moyens d'attirer et de retenir les investisseurs. L'attractivité du territoire doit davantage se fonder sur les infrastructures en matière de transports et de communications, sur le potentiel scientifique et

technique, plutôt que sur le bas coût d'une main-d'oeuvre dévalorisée. Une composante de l'attractivité du Dunkerquois repose sur la dynamique entrepreneuriale, c'est-à-dire sur la capacité des PME locales à tisser des relations étroites avec les grands groupes implantés localement.

Il faut également prendre en compte la stratégie des multinationales, visant à s'approprier des informations scientifiques et techniques-clefs, susceptibles de leur apporter un avantage concurrentiel décisif. Le territoire d'implantation susceptible de générer ce type d'informations aura par conséquent leur préférence. Seule une politique économique favorisant l'innovation est capable à terme de développer le territoire de Dunkerque, en valorisant le passé industriel de la région et en attirant – ou en retenant – une main-d'oeuvre qualifiée. Les autres politiques visant à déqualifier la main-d'oeuvre locale, de façon à la flexibiliser davantage (en "bradant le travail"), ne peuvent conduire qu'à une impasse.

Les compétences en matière d'analyse des membres du laboratoire RII seront valorisées au sein de l'Observatoire économique. Entre les deux organismes, RUEE se pose en canal de transfert. Concernant l'Observatoire économique en lui-même, trois axes thématiques (autour desquels s'organisent les données) ont été retenus :

- le bilan socio/économique de la région, en rappelant le processus d'industrialisation de la région, les caractéristiques actuelles de la crise, le redéploiement possible autour de nouvelles activités ;
- l'évolution des métiers industriels et de services ;
- l'emploi, la formation, la qualification. Le but est à terme d'accroître la qualification pour attirer et garder le personnel compétent.

L'orientation des travaux de l'Observatoire sera fixée par un groupe de pilotage, qui associera les membres de RUEE et les représentants des institutions partie prenante de l'Observatoire.

La Recherche en Marche

Publications & Communications

BELLAIS R., Dépenses militaires et dynamique du capitalisme, *Innovations*, n°6, 1997-2.

—, L'Europe de la Défense fait le bonheur des firmes américaines, *Avancées* n°56, Bruxelles, juin 1997.

—, "The 100 largest arms-producing firms, 1995" (en collaboration avec Elisabeth Sköns et le SIPRI Arms Industry Network) in *SIPRI Yearbook 1997: Armaments, Disarmaments and International Security*, Oxford University Press, Oxford, 1997.

BELLAIS R., LAPERCHE B., *Système national d'innovation et base industrielle de défense : Le rôle dual de l'information scientifique et technique*, Document de Travail, n°10, RII/UL, mai 1997 – texte présenté au IIIème Colloque International d'Économie Publique Appliquée : "Information et Économie Publique Appliquée", UBO/ENST-Bretagne, Brest, 12-13 juin 1997.

BOUTILLIER S., La dialectique des crises et les transformations dynamiques de l'économie à partir du *Capital, Innovations*, n°6, 1997-2.

—, L'Aménagement du temps de travail dans les entreprises dunkerquoises, *La Pensée*, n°310, deuxième trimestre 1997, Paris.

—, *Entrepreneur et emploi*, Table Ronde "Observation et prospective économique", Dunkerque, 23 juin 97.

BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., *Le Travail bradé. Automatisation, mondialisation, flexibilité*, coll. "Économie et Innovation", L'Harmattan, 1997.

—, Esprit d'entreprise es-tu là ?, *Alternatives Économiques*, n°150, juillet-août 1997.

BOUTILLIER S., ZIEL J., Chine : Splendeurs et misères du capitalisme, *Avancées*, septembre 1997.

DURAND É., *La coopération inter-firmes : définitions, origines et principes*, CNUCED, Genève, août 1997 (Ronéo).

ETOGO Julien, *Le concept d'ajustement structurel*, Document de Travail n°11, RII/UL, juillet 1997.

LAPERCHE B., Concentration du capital et profit de monopole : la tendance naturelle du capitalisme, *Innovations*, n°6, 1997-2.

—, *Science, technologie et information*, Table Ronde "Observation et prospective économique", Dunkerque, 23 juin 97.

LAPERCHE B., UZUNIDIS D., Concurrence, innovation et stratégies d'appropriation de l'information scientifique et technique, *La Pensée*, troisième trimestre 1997.

UZUNIDIS D., L'application de la science à la production, accumulation, travail et taux de profit, *Innovations*, n°6, 1997-2.

—, *Industries et innovation*, Table Ronde "Observation et prospective économique", Dunkerque, 23 juin 97.

—, *Pôles industriels en reconversion, le cas de Dunkerque*, Colloque "Valorisation du Canal du Centre, développement durable et retombées économiques et sociales régionales", Espace Marx-Fondation Joseph Jacquemotte/SETCa, La Louvière (Belgique) 19 septembre 1997.

ZIEL J., *Attractivité des territoires, investissements et dynamique économique*, Table Ronde "Observation et prospective économique", Dunkerque, 23 juin 97.

Les échos de la recherche

- **Séminaire "Accord multilatéral sur l'investissement étranger", dirigé par Dimitri Uzunidis, Observatoire de la Mondialisation, Paris, 28 mai 1997.**

L'Organisation Mondiale du Commerce a créé un groupe de travail qui rédige actuellement une directive concernant la libéralisation des flux internationaux des investissements directs et de portefeuille. Au même moment, l'OCDE se penche également sur cette question.

L'accord multilatéral sur l'investissement direct (AMID), qui doit être signé par les membres de l'organisation puis par tous les autres pays, vise à créer un cadre légal libéral d'accumulation du capital au niveau mondial. Les pays doivent s'engager à supprimer tout obstacle juridique ou économique aux activités des firmes transnationales. Ces dernières pourront alors faire appel à l'OMC, si les pays d'accueil tentent d'orienter les investissements étrangers vers la promotion des industries nationales.

Cette ouverture forcée des économies aux groupes internationaux entraînera de ce fait l'affaiblissement du rôle de l'État comme agent structurant des systèmes productifs et financiers nationaux, en particulier dans les pays en développement.

- **IIIème Colloque International d'Économie Publique Appliquée, "Information et Économie Publique Appliquée", UBO/ENST-Bretagne, Brest, 12-13 juin 1997.**

Organisé conjointement par l'Université de Bretagne Occidentale et l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne, ce colloque a réuni des études démontrant les enjeux liés à la maîtrise de l'information. Une grande partie des interventions se sont axées sur la difficulté – de la part des pouvoirs publics – à obtenir les informations nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques et de défense de l'intérêt général. L'imperfection de l'information a été principalement traitée sous l'angle de l'asymétrie d'information.

Quelques contributions se sont détachées de cette problématique en abordant la question de l'information du point de vue de la technologie, ce qui a permis de soulever le problème de l'hétérogénéité de l'information en général et de la variabilité – tant de sa valeur intrinsèque que de son appropriabilité – en particulier.

- **"Répliques à la pensée unique", S. George, F. Sabelli avec C. de Brie (Le Monde diplomatique) et J.P. Page (CGT), Observatoire de la Mondialisation, Paris, 18 juin 1997.**

Cette conférence-débat était l'occasion de présenter le nouveau livre de S. George (Transnational Institute) et F. Sabelli (Institut Univer

-sitaire du Développement, Genève), *La Suisse aux enchères, répliques à la pensée unique* (Éd. Zoë). Quand certains se font les prophètes des miracles de la mondialisation, il convient de dévoiler la face cachée de ce processus – nouveau "veau d'or" auquel presque tous sacrifient.

Non seulement les firmes multinationales (FMN) sont à l'origine de la mondialisation, mais aussi les États – qui cèdent au chantage à l'emploi des FMN en dérégulant à tout va. Alors qu'on nous promet monts et merveilles, il apparaît que la mondialisation a un coût élevé, destructurant même les pays industrialisés comme la Suisse. Un État plus juste, défendant les intérêts de son peuple contre ceux du grand capital, doit être réhabilité !

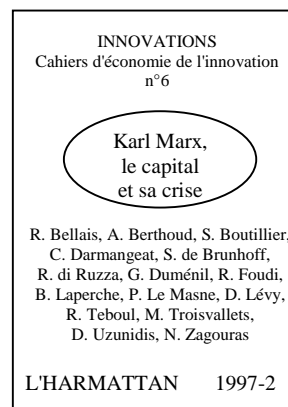
- *Colloque “Valorisation du Canal du Centre, développement durable et retombées économiques et sociales régionales”, Espace Marx – Fondation Joseph Jacquemotte/ SETCa, La Louvière (Belgique), 19 septembre 1997.*

Alors que le Sommet de Rio a clairement posé les enjeux d'une meilleure gestion des transports, les résultats concrets tardent à venir. Dans le même temps, les moyens de transport autres que routiers sont négligés par les politiques publiques, quand bien même des infrastructures alternatives (transport fluvial, chemin de fer) existent et sont sous-utilisées. Est-il possible d'accepter, par exemple, que l'UE ait massivement investi dans la mise aux normes du Canal du Centre, en Wallonie, et que l'utilisation de ces équipements demeure marginale ?

Un tel paradoxe est à l'origine de cette rencontre entre universitaires, élus (de Wallonie, du Nord-Pas de Calais et du Parlement européen), professionnels et syndicats (dont le Syndicat des Employés, Techniciens et Cadres, SETCa) – destinée à synthétiser des réflexions développées isolément et à dégager une stratégie commune.

Partant d'une comparaison des politiques en France et en Belgique (avec notamment l'intervention de D. Uzunidis sur les pôles industriels en

reconversion), le colloque a montré qu'une autre voie de développement est possible, alliant un plus grand respect de la nature et la création d'emplois (notamment par une reconversion de la fabrication métallique vers les équipements fluviaux)... quitte à contester l'emprise de certains lobbies sur les choix (et les non-choix) politiques concernant l'économie, la société, les moyens de transport, l'aménagement du territoire et l'environnement.



Clin d'œil : Un point de vue sur la mondialisation

**Maguy
Sommeville**

Le Point sur...

Le travail bradé, Automatisation, mondialisation, flexibilité

Sophie Boutillier, Blandine Laperche et Dimitri Uzunidis

A partir du milieu des années 1960, l'épuisement des normes de production et de consommation, dites fordistes, et la diffusion des méthodes de production japonaises (qualité totale, juste-à-temps) ont remis en question l'organisation industrielle traditionnelle. La norme fordiste est fondée sur la production et la consommation de masse indifférenciées et sur l'obtention de larges économies d'échelle.

Pour accroître la productivité du travail et réduire leurs coûts de production et de transaction, les firmes ont lancé de grands programmes d'"électronisation" de leur production et de leur organisation (machines-outils à commande numérique, automates programmables, ateliers flexibles, ordinateurs, réseaux) répondant aux nouvelles exigences de qualité, de rapidité et de variété.

La diffusion de ces outils informatiques et automatiques à l'ensemble des secteurs de l'économie semblait concourir à l'émergence d'un "nouveau système productif", composé d'"usines et de bureaux du futur", où l'homme, enfin libéré des tâches pénibles et routinières, ne serait plus que le "chorégraphe du ballet mécanique des automates".

Si la diffusion des technologies électroniques a été rapide au cours des années 1970 et 1980, aujourd'hui l'automatisation est freinée. Peut-on considérer que le coût de l'investissement pour l'acquisition, l'installation, l'utilisation effective, l'entretien des machines automatiques augmente plus vite que celui du travail direct ? La réponse est positive.

Les transformations opérées dans les grands pays industriels concernant l'utilisation du travail, grâce notamment aux mesures baptisées "aménagement du temps de travail", illustrent l'arbitrage que font les entreprises et les gouvernements pour établir la meilleure posologie possible en facteurs de production et obtenir ainsi la fonction de production la plus adéquate par rapport à une certaine structure des coûts dans un contexte économique particulièrement incertain. Depuis une quinzaine d'années, sous couvert d'adaptation de l'entreprise à l'évolution de la demande, la flexibilité et la polyvalence se sont substituées, chômage aidant, à la standardisation et à la spécialisation du travail.

La flexibilité du temps de travail permet aux entreprises de réaliser à la fois des économies de

travail (utilisation ponctuelle du travail), mais aussi de capital, car les équipements industriels tournent de cette façon en continu. Présentée comme un progrès social, la flexibilité se traduit dans les faits par une intensification du rythme de travail, par la précarisation des emplois existants, par la multiplication des emplois à temps partiel, etc.

Dans une société guidée par un souci constant de productivité et d'efficacité, le droit à la paresse n'est pas pour demain. Face à un chômage croissant et à la montée de l'individualisme, les mesures de flexibilité (sous le vocable de réduction/aménagement du temps de travail) et de précarisation réhabilitent l'individu dans les processus de production. Mais cette réhabilitation s'arrête au discours. Dans les faits, son travail et sa force de travail sont bradés.

Le travail humain est devenu plus malléable, mieux maîtrisable, moins cher parce qu'il est devenu subitement abondant. Des réservoirs de travail superflu, exploitables à tout moment, se sont constitués à coups de mesures de libéralisation des marchés à travers le monde. Les grandes firmes peuvent constituer et gérer des collectifs de travail mondialisés. Les stratégies globales se traduisent par l'accroissement des investissements directs, des alliances et des prises de participation volatiles réalisées au gré des opportunités des marchés qui sont de moins en moins protégés.

Les firmes de grande taille internationalisées employaient 40 millions de personnes dans le monde en 1975, aujourd'hui elles emploient près de 80 millions de salariés. L'investissement étranger direct dans le PNB mondial est passé de 5% en 1980 à près de 10% en 1994. La mondialisation de la mise en valeur du capital, favorisée par les politiques publiques de déréglementation des marchés nationaux (voir le rôle de l'Organisation Mondiale du Commerce), permet aux firmes de fragmenter les collectifs de travail qu'elles mobilisent pour les intégrer par la suite grâce à l'usage intensif des nouvelles technologies de l'information et à leur puissance financière.

La firme-réseau et les réseaux de firmes sont de nouvelles organisations productives dont l'origine est à rechercher dans la modification des règles de la concurrence. Au cœur des "politiques d'attractivité" mises en place par tous les États du monde se trouve l'offre de travail abondant, bon marché et, si possible, affranchi de tout usage conditionnel.

La mondialisation et la gestion flexible du travail, d'une part, et les technologies de l'information et la finance d'autre part, permettent à la firme de gérer des réseaux mondiaux d'usines, de bureaux et de laboratoires comme un ensemble intégré producteur

de valeur. La compression du temps supplante la concentration spatiale. Dans ces “puzzles mondiaux”, le travailleur est de plus en plus réduit à un simple facteur de production. L'essoufflement des économies d'échelle, lié à la saturation des marchés solvables et à l'augmentation des coûts de production et de gestion des grandes unités de production, conduit les grandes entreprises à adopter des techniques de production économisant la main-d'oeuvre, surtout “non qualifiée”. Les grandes firmes sont conduites à constituer, en s'appropriant les compétences des individus, d'importants collectifs de travail.

L'efficacité des collectifs de travail est mesurée par la maximisation des économies d'envergure (multiplication des valeurs marchandes par la valorisation d'un même stock de capital technologique) qu'elle procure à la firme et moins par la productivité individuelle du salarié et du poste de travail. L'externalisation internalisante, de la firme-réseau au réseau de firmes (alliances), a pour objectif l'appropriation et la gestion flexible des actifs technologiques et du travail qui doivent irriguer constamment le potentiel scientifique et technique mobilisé par la firme. Les relations État-entreprises monopolistes sont aujourd'hui motivées par la perspective même de la mise en valeur des capitaux ; ce qui change la norme et la nature de la socialisation de la production capitaliste, l'ancienne étant obtenue par l'élargissement des marchés et la généralisation de la norme de consommation fordienne.

La déréglementation des marchés internationaux, dans lesquels les firmes puisent des ressources de production nouvelles et récupèrent la moindre parcelle de profit, illustrent l'objectif prioritaire des États, y compris à travers les organismes internationaux (FMI, OCDE, OMC) : préserver le pouvoir économique des grands groupes industriels et financiers pour assurer en contrepartie leur propre légitimité. Le discours actuel sur la compétition internationale, sur l'intégration économique par la monnaie ou sur la fatalité du chômage, n'est-il pas la démonstration de la défaillance des anciens modes de régulation, mais aussi de l'absence de perspectives nouvelles ?

La diffusion et l'application des technologies issues de la microélectronique sont incompatibles avec, d'une part, la mise à l'écart des processus de travail de pans entiers des populations actives et, d'autre part, la financiarisation des économies (au sens où le capital s'auto-reproduit) comme ultime secours contre la destruction massive des capitaux excédentaires. L'incapacité de l'État à rendre cohérents, par l'utilisation des recettes économiques traditionnelles, les objectifs mercantiles et de profit des firmes concentrées avec l'organisation sociale, invalident les rapports économiques et sociaux actuels. Il est clair qu'en subventionnant l'emploi salarié ou indépendant dans les activités en retrait (services non marchands et de “proximité”, industries fordiennes) et en déréglementant l'emploi salarié et l'utilisation du travail, l'État se transforme en un État providentiel à court terme pour les grandes structures productives et financières.

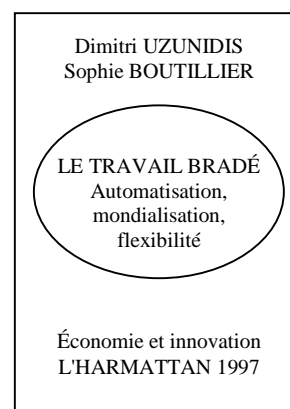
Ce qui crée de nouvelles distorsions socio-économiques et enlève toute possibilité de reprise généralisée de l'activité économique. Les politiques publiques favorisant l'internationalisation des processus de travail et la mondialisation des marchés vont dans le même sens. La mondialisation des flux de capitaux s'accompagne de l'affaiblissement du rôle économique et social de l'État : réduction des dépenses publiques, baisse des impôts, déréglementation des marchés et des systèmes d'emploi,... Les richesses sont distribuées de moins en moins équitablement, les inégalités s'aggravent et les systèmes productifs nationaux se disloquent.

Le salariat n'est pas fini et moins encore le travail. Le travail est tout simplement bradé !

Lier la flexibilité de la production obtenue par l'application des technologies automatiques avec celle de l'utilisation du travail humain dans une économie mondiale soumise aux flux et reflux du capital relève moins de la prestidigitacion que de l'observation perspicace de la réalité actuelle. L'emploi et l'organisation du travail doivent s'adapter aux exigences de la grande industrie en mal de marchés.

Le démantèlement des systèmes de production et de travail nationaux et l'intensification des échanges internationaux rompent la chaîne de solidarité salariale qui n'est désormais, organiquement et mondialement réalisée que grâce à la montée des firmes-réseaux. Celles-ci jonglent, aux quatre coins du monde, avec le capital et le travail pour mieux trouver leurs marques de profit.

Les économies bradent leur travail pour assurer une descendance au capital. C'est la loi du capitalisme.



Les Rendez-Vous de R.I.I.

Soutenance de thèse de doctorat

Membre du laboratoire RII, ATER de l'Université du Littoral et membre du secrétariat de la revue *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, **Blandine Laperche** soutiendra sa thèse de doctorat en sciences économiques/économie industrielle intitulée *Appropriabilité de l'information scientifique et technique, innovation et normalisation des techniques de production*, fin novembre 1997 à l'Université du Littoral (Dunkerque).

Le jury sera composé de Mmes **B. Madeuf** (Paris-X) et **S. Boutillier** (Université du Littoral), MM. **F. Chesnais** (Paris-XIII), **B. Coriat** (Paris-XIII), **B. Gerbier** (Université Pierre Mendès-France, Grenoble), **Ch. Palloix** (Université de Picardie-Jules Verne) et **D. Uzunidis** (Université du Littoral), *directeur de thèse*.

Les Ateliers d'Innovations

- **6 octobre 1997 : Structures productives locales et formes d'organisation économique – une étude statistique**

Frédéric Lainé, Direction de la Diffusion et de l'Action Régionale de l'INSEE (Paris)

Les formes d'emploi varient d'une région à une autre et il est intéressant de comprendre les raisons et les origines de ces différences. Frédéric Lainé nous propose de mettre en parallèle les formes d'organisation économique des bassins d'emploi (présence de PME, de firmes multinationales,...), afin de dresser une typologie des zones d'emploi – et proposer quelques pistes pour les politiques de lutte contre le chômage.

- **17 novembre 1997 : PME, réseaux et groupes d'entreprises**

Frédéric Boccara, INSEE (Paris)

Le rôle des PME dans la dynamique du tissu productif a été établi depuis la fin des années 1980, tout particulièrement dans la création d'emplois. Frédéric Boccara nous dressera un panorama des relations inter-firmes en présentant, d'une part, les créations de réseaux entre PME et, d'autre part, en analysant les relations systémiques entre ces dernières et les grands groupes.

- **5 janvier 1998 : restructuration des industries de défense et PME – l'exemple de la région parisienne**

Claude Serfati, Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

Lorsque la presse évoque les problèmes des industries de défense depuis la fin de la guerre froide, les noms de grands groupes comme Matra, L'Aérospatiale, la SAGEM,... viennent immédiatement à l'esprit. Cependant il existe en France un nombre important de PME liées à la

défense, dont le rôle est loin d'être négligeable. Il est alors intéressant d'examiner comment ces firmes interagissent avec les grands groupes et de quelle manière elles s'insèrent dans les tissus productifs locaux – en particulier du point de vue de l'innovation.

*

D'autres interventions sont déjà programmées, mais leurs dates n'ont pas encore été fixées :

- **Joseph Romano** (sociologue, Université de Nancy II) : “la PME n'est pas un fait social” ;
- **Susan George** (économiste, Transnational Institute) ;
- **Christian de Brie** (*Le Monde diplomatique*) : “mondialisation, pratiques antidémocratiques et injustice”.

Manifestation culturelle

L'exposition photographique “**Mémoires de port et d'industries du Nord. Clichés dunkerquois**”, organisée par le laboratoire RII, se déroulera du 17 octobre au 3 novembre 1997 à la Maison du Développement, 66 rue des Chantiers de France à Dunkerque.

L'inauguration de cette exposition aura lieu le 17 octobre et sera accompagnée d'un séminaire intitulé : “**Industries portuaires industrialisantes. Quelles reconversions ?**”, auquel prendront part :

- **P. De Roo** (chargée des Ports et du Littoral auprès de la DATAR) – “Logistique portuaire : vers des services industrialisants” ;
- **R. Borrelly** (Groupe de Recherche sur la Régulation des Économies Capitalistes, Université Pierre Mendès-France, Grenoble) – “La désindustrialisation : déclin ou nouvelle dynamique économique ?” ;
- **J.-F. Lemette** (Centre Économie Éthique pour l'Environnement et le Développement, Université de Versailles) – “De l'aménagement des territoires à la régulation concurrentielle entre territoires” ;
- **Ph. Nouveau** (docteur en économie, conseiller communautaire, adjoint au maire de Dunkerque) – “Le pôle de reconversion à Dunkerque : portée et limites” ;
- **S. Boutillier** et **D. Uzunidis** (RII) – “L'industrie lourde en crise et l'emploi”.

Cette manifestation est organisée avec le soutien du Comité du Bassin d'Emploi, de la mairie de Dunkerque et de la Communauté Urbaine de Dunkerque. L'exposition se poursuivra en décembre 1997 à Paris, dans les locaux de *Regards* puis à Bruxelles en janvier 1998, dans les locaux d'*Avancées*.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Jérôme Ziel – ☎ : 03.28.23.71.47 ou 34 ; fax : 03.28.23.71.10 ; email : ziel@univ-littoral.fr